

Image not found or type unknown



COMMERCE PEUT ON SOUS LOUE

Par **chris1**, le **16/09/2015** à **15:15**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un local (murs) que je loue à mon locataire qui lui a le fond de commerce.

Il veut sous louer le local (je ne suis pas contre) du moment que c'est toujours lui qui paie le loyer et il me demande de passer chez notaire pour signer un papier et surtout pour que le nouveau locataire puisse recevoir son courrier à cette nouvelle adresse.

Est-ce légal ??

Et pourquoi il ne ferait pas suivre son courrier par la poste ?? J'ai peur qu'il veuille me faire un mauvais coup.

Merci de me répondre car je suis un peu perdue.

Cordialement

Par **chris1**, le **17/09/2015** à **09:46**

Bonjour,

Pas de réponse à mon message ??!!

Quelqu'un peut m'aider ????

Merci

j'attends vos réponses

cdt